

Relevé de conclusion
Groupe de Travail OFFRE
Reunion N°2
Lundi 28 Novembre 2022 à 13h30 en visio

Etaient présents :

Jérôme Derycker (Les chèvres de la Forest et l'Echoppe), Gilles Pizay (Les délices fermiers), Marine Jegard (La Pendue), Antoine Singer et Justine FRUGIER (Au trésor du Rucher), Céline Ferrara (Chargée de mission économie de proximité CoPLER – remplacement Clotilde Fabre),

Etaient excusés :

Mickaël Lejeune (Le Rucher Antoline), Florent Vial (GAEC de Jourcy), Aude-Marie Moyne (Les légumes de Neulise), Sophie Douillon (la ferme florale)

Relevés de décisions :

- Choix des jours et horaires des points de retrait

Pour rappel, l'organisation initiale était la suivante :

- *L'Hôpital sur Rhins (Chantier Libre) : mercredis à partir de 12h00 et jusqu'au jeudi 20h00*
- *L'Echoppe / La maison Becaud (Vu avec Jérôme) : vendredis de 15h30 à 19h00 (avec aide impérative d'un producteur à partir de 17h30)*
- *Les légumes de Neulise (vu avec Aude-Marie) : samedis matin de 10h00 à 12h00*

Suite à la présentation de l'organisation de distribution évoquée lors du dernier Groupe de Travail, et à la réunion des producteurs, nous avons constaté que plusieurs éléments ne convenaient pas.

Le souhait étant de toucher à la fois les gens vivants et travaillant sur le territoire, les salariés de la zone des Jacquins, les familles mais également les travailleurs hors territoire, et les gens présents uniquement le week-end (résidence secondaires).

- *Le jour et horaire de retrait à Neulise nous coupent du public des salariés de la zone des Jacquins, plutôt disponibles en semaine. Après échange avec Aude-Marie, cela ne lui semble pas primordial de prendre en compte cette donnée car elle ne voit aucun des salariés de la zone depuis son installation.*
- *Nous n'avons pas vérifié les horaires de permanence du Fab Lab avec lequel il avait été convenu que nous nous calions pour permettre la découverte du lieu aux consommateurs.*
- *Lors du groupe de travail, nous avons envisagé la possibilité pour l'Echoppe de programmer son créneau de retrait les samedis de 15h30 à 19h mais cela nous couperait également des personnes qui travaillent, plutôt en semaine, sur St Symphorien de Lay*

Après vérification, les horaires de permanence du Fab Lab sont les suivants :

Les lundis et vendredis de 17h00 à 20h30 et quelques vendredis par mois, début de la permanence en début d'après-midi le vendredi.

A partir de ces éléments, le schéma retenu sera le suivant :

- *L'Hôpital sur Rhins (Chantier Libre) : vendredis à partir de 12h00 (et jusqu'au samedi à 17h00) – De cette manière, on se cale aux horaires du Fab Lab pour favoriser le*

lien vers le projet ET on colle aux horaires des pendulaires (même ceux qui terminent à midi) et aux personnes qui ne sont sur le territoire que le week-end. La fin à 17h00 permet à un producteur de passer assurer le nettoyage en fin de journée le samedi.

- L'Échoppe / La maison Becaud : vendredis de 15h30 à 19h00 (avec aide impérative d'un producteur à partir de 17h30)
- Les légumes de Neulise (vu avec Aude-Marie) : les vendredi soir 17h30 à 19h30 (ok vu avec Aude-Marie)

Le plus simple serai de programmer les trois distributions sur un même jour par facilité logistique. Soit le vendredi en fin de journée.

- Suite modalités d'engagement des producteurs / questionnaire / contribution :

La convention d'adhésion a été actée lors de la dernière plénière.

Malgré tout, il semble important d'y faire figurer un élément concernant les modalités de contribution différenciée.

En effet, lors de la plénière, il a été évoqué le souhait de mettre en place deux types de contribution :

- Une contribution pour les membres actifs participant activement au projet et à son développement
- Une contribution pour les membres « utilisateurs » de la plateforme mais n'étant pas impliqué activement dans le fonctionnement de cette dernière.

Nous questionnerons Achetez A sur la faisabilité technique.

Par ailleurs, nous le ferons figurer dans la convention.

Le souhait des membres du Groupe de Travail est d'arriver à un taux doublé pour les producteurs ne participants pas activement au projet.

Nous pourrions également ajouter les modalités d'adhésion au projet.

Pour ce qui est du questionnaire d'engagement, il a été validé en plénière.

Il faudra néanmoins y ajouter une question permettant de connaître le souhait d'implication de chacun dans le projet « membre actif » ou « membre utilisateur ».

- Modalités d'ouverture du projet aux artisans transformateurs ou hors-territoire.

Les modalités d'adhésion des transformateurs ou des producteurs hors territoire ont été validés en plénière.

- Liste des produits hors territoire à mobiliser.

Pour chacun des produits, nous avons identifié les producteurs pressentis qu'il faudra questionner sur leur souhait d'intégrer le projet :

Pour le vin :

- La pendue mais pour un petit volume (ok, vu avec Marine)
- Domaine des Palais (Jérôme se charge de les contacter) (Hors Territoire)
- Retours aux sources (Hors Territoire)
- Domaine Vial (Hors Territoire)
- Renitéo (Hors Territoire)

Le jus de pomme /fruits

- Producteur qui livre l'échoppe (Jérôme se charge de le contacter) (Hors Territoire)

Les fruits :

VIGILANCE : mais attention à la livraison et au stockage / car peu de producteurs

- Producteur qui livre l'échoppe (Jérôme se charge de le contacter) (Hors Territoire)
- Producteur de fraises Les Sauvages (Hors Territoire)
- ~~Producteur venant le vendredi sur le marché de Vendranges (pas envisageable)~~

Le pain :

- A parts égales Chirassimont (livraison le samedi à l'Echoppe)
- Bourg de Thizy ? (Hors Territoire)
- Ferme des Tragolins à Boyer (Hors Territoire)

La Farine :

- Ferme du Vernand (questionner Isabelle sur ce point)
- Ferme des Tragolins à Boyer (Hors Territoire)

Les pâtes :

- Fabrice Boire (Hors Territoire)
- L'épi Roannais (Hors Territoire)

Les œufs :

- La ferme du Bessy
- La ferme de Virginie
- Sylvain Georges et sa femme St Victor Sur Rhins

Les céréales de chez Favrichon :

- Jérôme se charge de voir avec eux, mais probablement plus proposés par l'échoppe car ils ne veulent vendre qu'en magasins Bio

Les Huiles essentielles :

- La source
- Abiescence

Les Champignons :

- ChampiMonts du Lyonnais <https://www.facebook.com/ChampiMonts> à Villechenèvre

Nous prendrons contact avec les différents producteurs cités afin de leur parler du projet et de leur proposer d'être présents sur la plateforme.

A NOTER :

Prochaine réunion le 14 février 2023 à 9h30
A la résidence d'entreprise de Neulise (Mezzanine)

Clotilde est remplacée depuis début Septembre par Céline Ferrara, joignable au même numéro (06 18 65 96 42) et sur la même adresse email (cfabre@copler.fr)